



1 Carte d'identité du site

Identifiant cartographique	15 195
Superficie	261,3 ha
Site inscrit en ERL au SMVM 2011	Oui
Site recensé dans l'atlas ADUAG 1995/98	Oui
Unité géographique fonctionnelle correspondante	UG 11A : La côte orientale de Marie-Galante
Organismes impliqués dans la gestion	-

Localisation du site



L'ensemble de ces sites au profil côtier rocheux conclut le littoral Nord-Est de Capesterre.

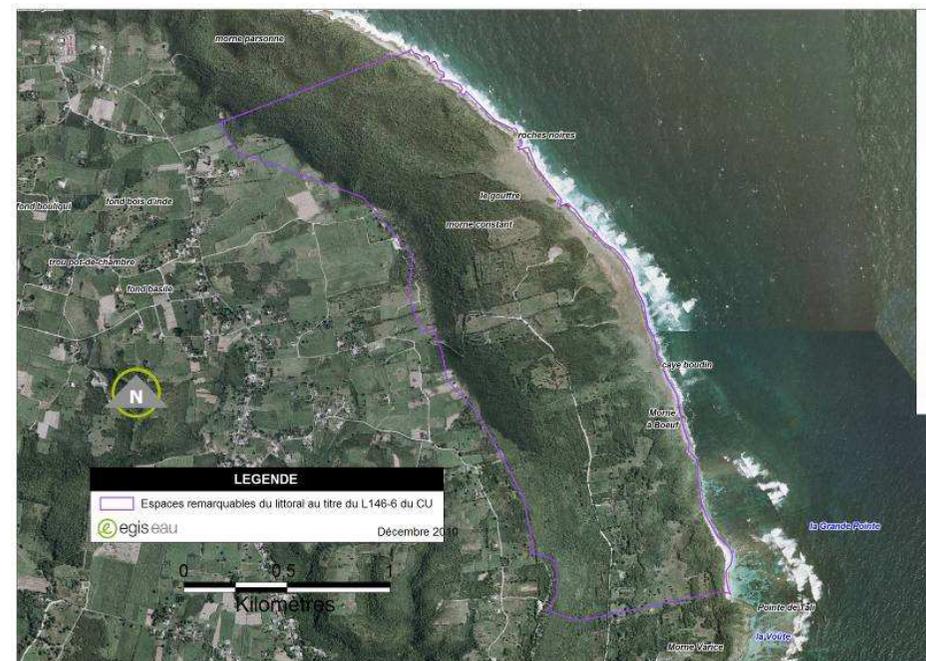
Le secteur de Roches Noires apparaît comme un espace de transition entre la marge occidentale caractéristique des Galets et les hautes falaises calcaires du littoral Nord-Est de Marie-Galante.

L'ensemble de ce site, composé d'une part d'un littoral quelque peu hostile avec ce platier rocheux et d'une ligne morneuse précédant un front escarpé, est peu favorable à une mise en valeur agricole. Ce site, avec le massif boisé qui se développe en retrait, est

donc particulièrement préservé et recèle une qualité et une richesse écologique de première importance.

Accès au site :

Depuis le CD 201 qui s'inscrit très en arrière du site, sur le plateau central, leur accès est plus ou moins aisé par des chemins carrossables ou de simples sentier



Source : BdOrtho IGN 2005, prise de vue mars 2004

Cartographie du site d'après les données SMVM

Sauf mention contraire, toutes les photos, cartes et illustrations ont été réalisées par EGIS EAU, 2010, tous droits réservés

Ressources, territoires et habitats
 Développement durable
 Energie et climat
 Prévention des risques
 Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir



Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du
Logement Guadeloupe



Synthèse

Typologie du site (issue R146-1 du CU) ¹ :	Intérêts écologiques : <input type="checkbox"/> (falaises) et <input type="checkbox"/> (forêts et zones boisées proches du rivage)
---	---

Justification du classement en ERL	Paysage remarquable ou caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral	Oui : site classé
	Site nécessaire au maintien des équilibres biologiques	Oui
	Site présentant un intérêt écologique	Oui

Etat du site	
Etat des lieux du paysage (préservé / altéré / très altéré)	Préservé
Valeur paysagère (quotidienne / importante / majeure)	Majeure
Qualité écologique (faible / moyenne / forte)	Forte
Importance culturelle (faible / moyenne / forte)	Faible
Principaux usages et activités sur le site :	
Recréatif, naturel, agricole	
Pressions et menaces	
Pressions naturelles (faibles / moyennes / fortes)	Faibles
Pressions chimiques (faibles / moyennes / fortes)	Faibles
Pressions physiques (faibles / moyennes / fortes)	Faibles
Sources de pollution et éléments disqualifiants	

¹ Cf notice d'accompagnement (p.14)

Défrichement, ancienne décharge	
Protections, inventaires, labels, ...	
Site classé et forêt domaniale du littoral	
Organismes impliqué(s) dans la gestion du site :	
Propositions de modifications du périmètre du site	
Extension du périmètre	Non
Déclassement / pastillage	Non

2 Diagnostic du site

2.1 Les paysages

Motifs du paysage : (mots clés)	Anse, côte rocheuse, décharge, falaise, forêt, lagon, mare, plage de sable blanc, plateau, prairie, récif frangeant, vallée
Valeur paysagère : (Quotidienne, importante, majeure)	Majeure, le site est particulièrement préservé et d'une qualité esthétique forte liée aux falaises et au caractère naturel du site qui est par ailleurs classé pour son paysage.
Autres ERL présentant de fortes similarités en terme de motifs paysagers	Anse Pistolet, Anse à Burgaut, Porte d'Enfer, Anse des Corps et Habitation Caraïbe

Unité géographique paysagère correspondante

L'île calcaire de Marie-Galante est divisée en trois entités : les « Hauts » au Sud (9A), les « Bas » au Nord (9B) et la côte occidentale (9C).

Le site est inclus dans les Hauts qui comprennent plusieurs plateaux présentant de nombreuses dolines et vallées sèches, mis en valeur par la culture cannière et l'élevage extensif. La côte orientale est surplombée par de vastes plateaux calcaires qui se terminent dans la mer en terrasses marines.



Le littoral Sud qui accueille l'urbanisation et les infrastructures touristiques est baigné par un lagon.

Visibilité du site

Le site offre de nombreux points de vues depuis la trame viaire, la centrale éolienne de Petite Place. Il peut être admiré depuis la mer.

Structures paysagères et spécificités

La beauté sauvage et naturelle du site se double de l'intérêt écologique de cette côte préservée et des pentes qui s'élèvent en retrait, coiffées de riches massifs boisés.

Une particularité géologique est à signaler sur ce site. Des sables métallifères concrétionnés apparaissent sur le platier rocheux, vraisemblablement d'origine hydrothermale, liée à la remontée de vapeurs et d'émanations chargées minérales. Leur oxydation est responsable de la couleur noire qui coiffe les récifs.

La centrale éolienne de Petite Place, antérieure au classement du site, constitue un point remarquable dans le paysage du secteur.

On peut distinguer deux grandes unités paysagères au sein du site.

La faille de la barre de l'île (couleur bleu)

Prise de vue depuis la route communale à l'Est de Petite place, vers Petite place

Les caractéristiques de cette unité sont :

- Une spectaculaire falaise morte (c'est-à-dire désormais coupée de l'action marine érodante), plongeant littéralement vers les terrasses littorales à l'Est, véritable faille de plus de cent mètres de hauteur,
- Des mornes importants sur la partie Nord-Est de l'unité,
- Une couverture végétale dense presque encore vierge sur les pentes fortes inutilisables, de type forêt sèche semi-décidue



- La présence des groupes d'éoliennes existant sur les crêtes, en horizon lointain.
- L'ensemble de cette unité revêt un caractère fort par sa force dans le paysage, ce qui suppose des enjeux importants sur ces espaces boisés vierges.

L'unité paysagère 5 : La plaine littorale (couleur violet)



Prises de vue depuis la voie communale



Cette unité de paysages est constituée par la bande côtière d'environ 200 mètres de large. Par son aspect sauvage encore vierge de toute urbanisation, cet ensemble revêt un caractère marqué.

Les caractéristiques de cette unité sont :

- La présence forte de l'élément minéral (sable ou roche), et du vent, avec une couverture végétale assez basse, un paysage ouvert, avec quelques arbres isolés et quelques boisements résiduels,
- Une formation végétale arbustive caractéristique du littoral, adaptée à la sécheresse et aux embruns et influencée par le vent
- Un relief assez plat, remontant vers la barre de l'île, composé de deux terrasses marines séparées par une petite falaise,
- Une mer cristalline, avec des vagues en rouleaux formées par un vent et une houle d'Est,
- Un paysage tourné vers le large, isolé par la présence de la barre de l'île.
- La présence de haies bocagères et clôture en bois ou en tôle pour le cloisonnement des parcelles, avec la présence de bœufs cabris ou cochons ou quelques surfaces de cultures vivrières,
- Un bâti très diffus, d'assez mauvaise qualité représenté plutôt par des abris agricoles souvent en tôle, et quelques cases en bois, assez discret étant donné la présence de boisements et de haies,

Etat des lieux du paysage

Le paysage est ainsi multiple. Il est avant tout naturel, mais il est constitué d'une mosaïque de milieux influencés par le littoral, le plateau mais aussi les activités humaines : centrale éolienne un point focal du paysage du site, la décharge : zone d'altération forte ainsi que quelques constructions à usage d'habitation d'un état variable.



Vues aériennes sur le site des Roches Noires



2.2 Importance patrimoniale

Présence de Monument Historique

L'intérêt archéologique est à souligner puisque au niveau du "Gouffre" ont été trouvées des "fusaïoles", instruments en poterie utilisés par les Amérindiens pour filer le coton. Ces découvertes semblent indiquer qu'il y avait une véritable sédentarisation des Indiens caraïbes sur l'île.

2.3 Caractéristiques écologiques

Liste des écosystèmes naturels rencontrés sur le site

Les abords immédiats de la côte ne supportent aucune végétation. Le platier rocheux, ancienne terrasse récifale ne favorise pas la colonisation d'un milieu fortement balayé par les embruns. Plus en arrière, un petit plateau, accueille une pauvre pâture de quelques buissons essentiellement du Bois bracelet (*Jacquina barbasco*) ou du Raisinier (*Coccoloba*).

Les pentes boisées accueillent dans un premier temps des faciès buissonnants où sont associés le Raisinier, le Bois bracelet. Peu à peu elles se couvrent d'une formation plus haute où le Gommier rouge (*Bursera simaruba*) est très présent, associé aux Mapous (*Pisonia sp*) et le Bois cannelle (*Cannella winterana*).

Sur les pentes plus vives, cette forêt peut prendre une allure superbe, composée d'arbres hauts et d'espèces moins courantes telles que le Gaïac (*Guaïacum officinale*) ou le Bois vert (*Rochefortia spinosa*) qui sont des indicateurs précieux d'une forêt sèche préservée, proche de son climax.



Vue sur le site depuis le morne Constant (EGIS EAU 2010)

La forêt en arrière du littoral:

Les espaces forestiers, quand ils n'ont pas été supprimés par le défrichement, évoluent avec une variété floristique qui s'enrichit des espèces caractéristiques de la forêt sèche. La futaie est alors dominée par le Gommier rouge ; le Poirier (*Tabebuia pallida*). Le mancenillier (*Hippomane mancenilla*) n'apparaît plus qu'en sous-bois. Sa présence tend à s'atténuer avec l'éloignement du littoral.

Sur les pentes moins exposées aux embruns, où le sol est plus épais, de petits boisements peuvent s'élever à 3-4 mètres; ils sont dominés par les Raisinier ou par le Mancenillier en particulier dans le secteur Nord du site en continuité avec le site des falaises Est de Marie-Galante.

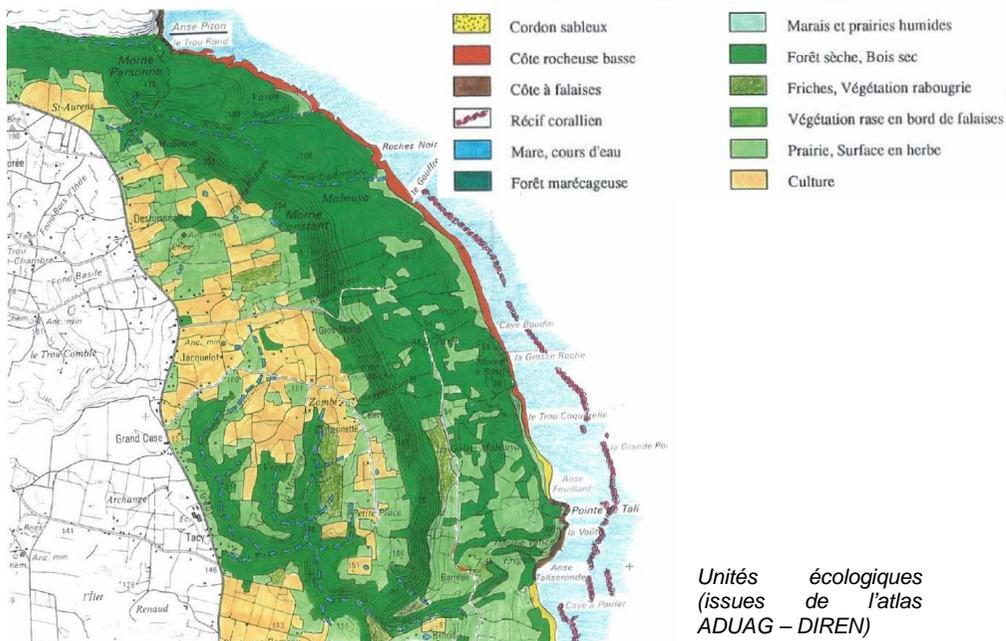


Complémentarité et articulation du site, fonction forte pour l'équilibre des milieux naturels

Ce site est en connexion biologique avec le site de l'anse Piton au Nord et avec le site des Galets au Sud. Quelques mares émaillent le site. Ces espaces à forte valeur écologique font partie du réseau des zones humides de Marie Galante et plus largement de la Guadeloupe.

Etat de préservation du milieu naturel

Si les espaces les plus accessibles tels que les terrasses littorales ont souffert de défrichements parfois intensifs, en revanche les pentes hautes et vives du talus intercalé entre le plateau central et la zone littorale accueillent une végétation riche et préservée.



2.4 Caractéristiques abiotiques du site

Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique est à l'image de Marie Galante très peu développé. On ne compte que deux ravines temporaires dans le périmètre du site. Elles sont situées dans la partie Nord du site

Qualité des eaux de baignade

Les zones de baignade de sont de bonne qualité (ARS, 2010).

Caractéristiques géologiques et morphologiques du site

Ce site se trouve dans l'unité géologique UG 6² correspondant aux calcaires de la Grande-Terre et de Marie-Galante.

D'un point de vue morphologique, le morne Parsonne, qui domine l'anse Piton, est le prolongement oriental de la Barre-de-l'île qui distingue les deux zones majeures de plateaux de l'île, les "Hauts" au Sud, les "Bas" au Nord. Son flanc droit, bas, est souligné par une portion de platier rocheux. Son flanc gauche est lui beaucoup plus haut (50-60 mètres); il annonce les hautes falaises calcaires du Nord-Est de l'île dont il constitue la première expression.

3 Activités, usages et services rendus

Activités primaires

Seule la terrasse littorale est ouverte à la pâture que vient pratiquer un troupeau de quelques dizaines de bovins. L'alimentation en eau des bêtes est permise grâce à des puits creusés dans le karst et aux mares.

Fonction récréative :

La valeur paysagère est source d'activité touristique de passage sur le site.

² Cf. Première phase de l'étude – Unité Géographiques fonctionnelles – La Géologie (p.8)



Fonction naturelle du site

La vocation du site est essentiellement naturelle et écologique. Son rôle pour les activités humaines est limité .

4 Pressions et menaces

Causes naturelles :

Le site est soumis à :

- des surcotes marines, de 4 m et 8 m dues aux marées de tempête et aux houles cycloniques
- un risque sismique avec effet de site

Pressions anthropiques

L'atteinte majeure au cachet paysager et à la qualité générale du site demeure indubitablement l'implantation de la décharge municipale. Celle-ci est établie en limite de la seconde terrasse.

Aux abords de l'ancienne décharge des Roches Noires, le boisement a été localement endommagé.

Urbanisation, étalement urbain

Au niveau du lieu-dit Mabouya quelques constructions se sont implantées en limite de site classé. On y trouve, plusieurs maisons à toit rouge. Toutefois des éoliennes sont visibles à proximité.

La pression urbaine reste cependant limitée sur la zone, le site étant relativement protégé par son éloignement de Grand-Bourg et des axes routiers principaux



Construction dans le périmètre de l'espace remarquable

Degré de réversibilité de ces occupations de l'espace

Difficilement réversible car ils sont liés à de l'habitat individuel vraisemblablement antérieur au classement du site en ERL.



Impacts visuels

Les constructions sont très visibles le long des axes routiers et leur état parfois délabré entache la qualité paysagère du site.

Vulnérabilité des paysages

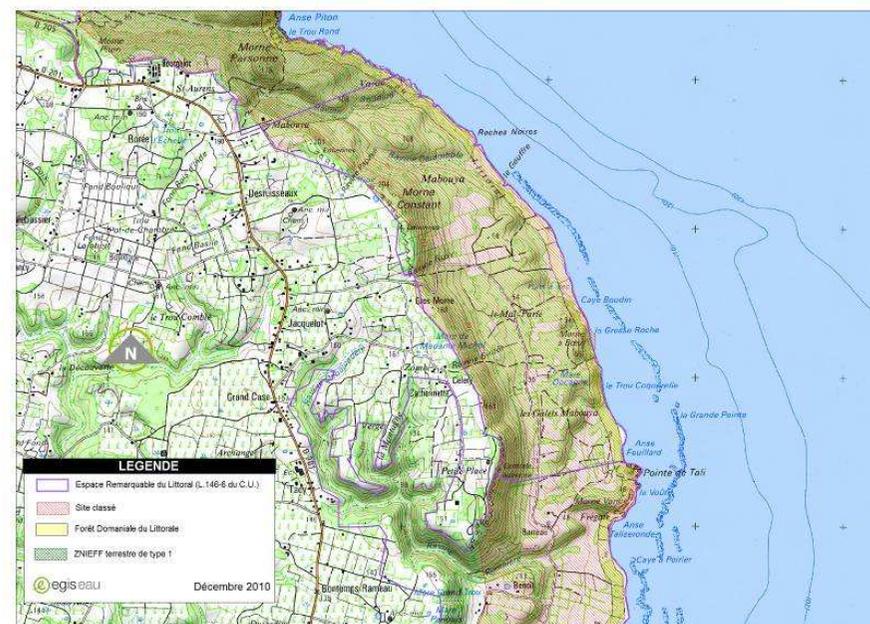
	Identification	Vulnérabilité	Réversibilité
Eléments disqualifiants (impacts avérés et répertoriés)	Urbanisation linéaire le long des routes	Forte Moyenne Faible	Impossible Difficile Possible
	Décharge	Forte Moyenne Faible	Impossible Difficile Possible
Facteurs de pression (indices dévotion du paysage)	Progression de l'urbanisation	Forte Moyenne Faible	Impossible Difficile Possible

Facteurs d'équilibre et évolutions observées

Le site connaît des pressions d'urbanisation mais il semble que la majorité des constructions étaient présentes en 1996 et identifiée dans l'atlas ADUAG – DIREN (1996).

5 Outils de protection des milieux naturels, inventaires, labels ...

Outils de protection réglementaire	Site Classé à l'inventaire	Falaises Est de Marie-Galante
	Forêt domaniale du littorale	Oui



Outils de protection et de gestion

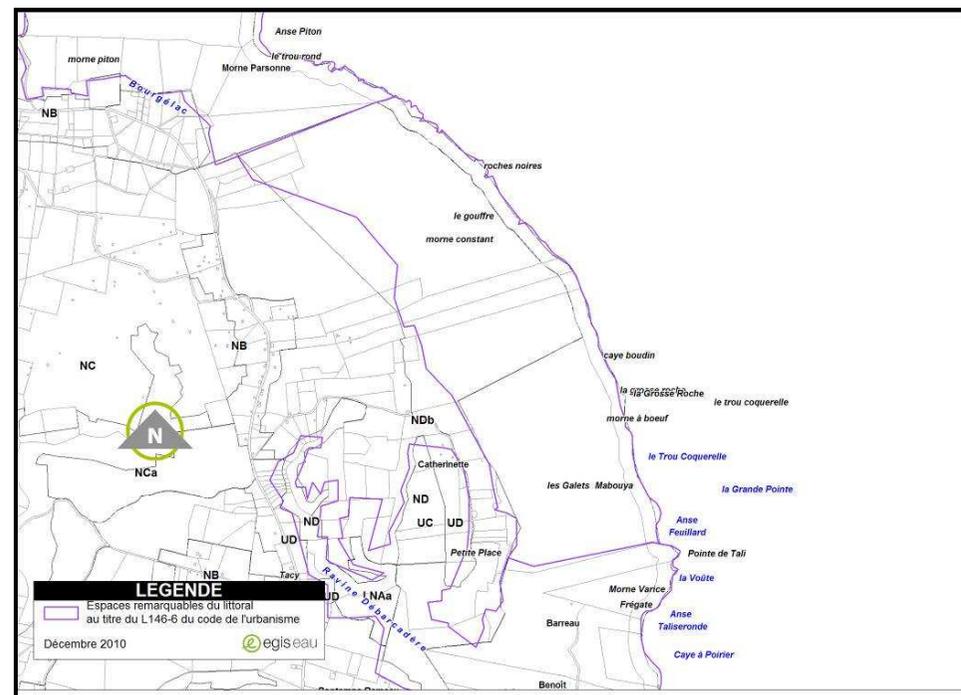




6 ZONAGE DU POS / PLU - SMVM

Au sein de l'ERL	Zones naturelles (ND) et agricoles (NC)
Secteurs limitrophes	Zones d'urbanisation et agricoles en bordure du site.

Les zonages du POS présentés ici sont issus de la couche pos_971 de 2006 réalisé par la DDE. La carte ci-contre n'a donc pas valeur réglementaire et ne tient pas compte des éventuelles révisions effectuées.





7 Evaluation des besoins

7.1 Besoins de protection

	Description	Niveau
Niveau de vulnérabilité	Pression d'urbanisation estimée faible	Faible
Importance des protections actuelles	L'ensemble du site bénéficie d'une protection forte : site classé.	Fort
Niveau de sécurité des frontières	Seulement une construction est repérée en frontière du site.	Fort

➔

Besoins de protection	Le besoin en protection est faible compte tenu du niveau de protection actuel qui est déjà élevé et du peu de pression s'exerçant sur le site.	Faible
------------------------------	--	--------



7.2 Besoins de restauration

	Description	Niveau
Niveau de dégradation	Site relativement préservé sur la majorité du territoire. Cependant une dégradation significative observée : la décharge. Egalement quelques constructions.	Moyen
L'importance des fonctions naturelles assurées	Milieux écologiques riches : forêt, galeries, mares. Connexion écologique avec un autre ERL	Fort
L'importance des fonctions d'aménités	Fonction paysagère très importante. Site touristique reconnu, baignade. Intérêt archéologique.	Fort

➔

Besoins de restauration	Il existe un besoin de restauration du site concernant la fermeture et la réhabilitation de la décharge.	Moyen
--------------------------------	--	-------



7.3 Besoins de gestion

Il n'y a pas de gestionnaire identifié sur le site. Une gestion du site semble nécessaire pour traiter la question de la décharge.

8 Projet de modification du périmètre des sites

Aucune proposition de modification de périmètre n'est faite sur ce site.

Le périmètre classé en ERL est adapté au site et n'appelle pas de modification.

